



LE DEVOIR

Produits naturels: dérapage à Santé Canada

Inondé de demandes d'homologation, l'organisme n'arrive pas à appliquer ses nouvelles normes

FABIEN DEGLISE

La majorité des médicaments dits «alternatifs» disponibles sur le marché ne répondent pas aux nouvelles normes établies par Santé Canada. Un problème induit en partie par la réticence de quelques fabricants à se conformer aux exigences fédérales, mais engendré surtout par le ministère de la Santé lui-même qui semble avoir perdu le contrôle de son nouveau Règlement sur les produits de santé naturels.

Le ministère a décidé de repousser d'un an la mise en conformité de plusieurs substances

L'application de cette réglementation a coûté à ce jour près de 35 millions de dollars.

Santé Canada peine en effet à répondre aux demandes d'homologation des produits de santé naturels (tisanes, huiles essentielles, suppléments d'acide gras, probiotiques...) désormais imposées à cette industrie par le gouvernement fédéral pour mettre ce genre de produits sur le marché.

Depuis l'entrée en vigueur du règlement le 1^{er} janvier 2004, près de 12 000 dossiers soumis attendent toujours dans les bureaux du ministère à Ottawa, a appris *Le Devoir*. Avec un traitement de six demandes par jour, selon les chiffres obtenus auprès de Santé Canada, huit années devraient être nécessaires pour en venir en bout... ou encore un quart de siècle pour rendre conforme au règlement les 40 000 produits de santé naturels que le ministère se prépare à encadrer.

Au moment de l'adoption de cette réglementation, Santé Canada s'est donné jusqu'en 2010 pour parachever ce processus d'encadrement.

Effets secondaires

Pour le consommateur, ce dérapage est aujourd'hui palpable. Une visite dans plusieurs magasins d'aliments naturels et pharmacies de Montréal a permis en effet de constater la semaine dernière qu'aucune des substances visées par les nouvelles règles fédérales n'affichait actuellement un numéro de produit naturel (NPN). C'est le cas des compléments d'acide gras de type oméga-3, de la glucosamine, de l'huile essentielle de menthe poivrée, des enzymes de papaye et même des timbres de nicotine (pour arrêter de fumer) pour ne citer qu'eux. Ces produits, comportant des risques potentiels pour la santé selon Santé Canada, devraient pourtant présenter cette information au public depuis le 1^{er} janvier 2004 pour les uns et le 1^{er} janvier 2005 pour d'autres.

VOIR PAGE A 8: SANTÉ

La terreur frappe à Tel-Aviv



RAAMAN COHEN REUTERS

Des blessés reçoivent les premiers soins sur les lieux d'un attentat suicide qui a fait au moins dix morts hier dans une sandwicherie de l'ancienne gare routière de Tel-Aviv. Il s'agit du pire attentat suicide à survenir en Israël depuis celui de Beersheva, qui avait fait seize morts le 31 août 2004.

Le Hamas qualifie de geste d'autodéfense un attentat suicide qui a fait au moins dix morts

ÉRIC DESROSIERS

Au moins dix personnes ont perdu la vie et des dizaines d'autres ont été blessées, hier, à Tel-Aviv, lors du pire attentat suicide à avoir frappé Israël depuis août 2004.

L'attentat, revendiqué par le mouvement radical palestinien Jihad islamique, a été qualifié d'acte «d'autodéfense» par le nouveau gouvernement palestinien du Hamas. Un commentaire qui révèle sa «vraie nature», ont déclaré Israël et les États-Unis.

L'explosion, aux abords d'une sandwicherie bon-

dée en cette journée de fête de la Pâque juive, s'est produite quelques minutes à peine avant l'assermentation du nouveau parlement israélien.

Le commerce, situé à l'ancienne gare routière de Tel-Aviv, un quartier très fréquenté par les ouvriers étrangers, avait déjà été la cible d'un attentat à la bombe en janvier. La déflagration s'est produite à l'heure du dîner, quelques instants après que le gardien de sécurité eut demandé à un jeune homme, qui voulait entrer, d'ouvrir le sac de sport qu'il transportait.

L'auteur de l'attentat serait Samir Hamad, un Pa-

lestinien de 21 ans originaire d'un village de la région de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie. Le Jihad islamique a diffusé hier un enregistrement vidéo le montrant, ceint d'un bandeau noir, en train de lire son testament et de brandir un fusil et un coran. L'attentat se voulait un geste d'appui aux personnes détenues par Israël et une riposte «aux massacres israéliens et au siège imposé» aux Palestiniens.

La bombe était chargée de clous, de vis et d'autres morceaux de métal pour faire le maximum de dégâts.

VOIR PAGE A 8: TEL-AVIV

L'ENTREVUE

Contestataire de l'intérieur

L'essayiste marocaine Asma Lamrabet souhaite la reconnaissance d'un féminisme islamique

Entre un islam rigoriste qui infériorise les femmes et un modèle d'émancipation à l'occidentale qui prend ses distances de la religion, une troisième voie commence à émerger. Auteure de deux ouvrages qui proposent une lecture féministe des textes musulmans, la médecin marocaine Asma Lamrabet incarne cette nouvelle mouvance qui tente de réconcilier islam et droits des femmes. Elle était récemment de passage à Montréal, à l'invitation du groupe Présence musulmane.

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Hématologue à l'hôpital pour enfants de Rabat, au Maroc, Asma Lamrabet se définit à la fois comme une «féministe» et une «born again muslim», précisant à la blague que ce terme ne l'apparente aucunement, idéologiquement, à George Bush.

Jeune adulte, Mme Lamrabet était «assez révoltée» par rapport à un islam «sclérosé où on cautionnait l'oppression des femmes au nom du religieux». Non pratiquante, elle s'inscrivait dans la lignée de la lutte féministe occidentale qui prenait ses distances avec la religion.

Quinze ans plus tard, elle porte maintenant le voile et explique que le modèle laïque d'émancipation des femmes a été un échec dans les pays musulmans, où il est perçu comme une autre manifestation de colonialisme. «Qu'on le veuille ou non, l'islam est incontournable dans nos sociétés.» Que s'est-il donc passé entre-



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Asma Lamrabet

temps? Elle est retournée «aux sources», lire le Coran, les textes sur la vie du prophète Mahomet et les nombreux documents d'exégèse. «Il y avait un décalage énorme entre ce que disait le Co-

ran, les textes scripturaux et les interprétations complètement machistes et misogynes que certains savants musulmans en ont faites.

VOIR PAGE A 8: LAMRABET

RECENSEMENT

Statistique Canada offre l'anonymat éternel

STÉPHANE BAILLARGEON

Statistique Canada offre l'anonymat pour l'éternité à ses répondants de son nouveau recensement. Les Canadiens qui le désirent pourront indiquer sur les formulaires de l'organisme fédéral qu'ils refusent l'ouverture de leurs dossiers, que ce soit dans cent ou mille ans. Un beau casse-tête pour les historiens et les généalogistes du futur.

L'exercice de collecte de données sur la population a lieu tous les cinq ans au pays. Le recensement de 2006 débute dans un mois, le 16 mai. Il va permettre d'accumuler des informations sur les revenus ou les diplômés des répondants. Comme toujours, en vertu de la loi, seul le personnel autorisé de Statistique Canada aura accès aux questionnaires pour préserver l'anonymat des personnes sondées.

Seulement, la question se pose depuis que l'Etat accumule systématiquement des statistiques: combien de temps faudra-t-il attendre avant d'ouvrir les archives, avant de divulguer les noms comme toutes les données personnelles qu'elles renferment?

Après moult débats et consultations, le Parlement décidait l'an dernier d'imposer une double règle.

«Dans cette bataille pour la protection de la vie privée, les besoins des historiens, des sociologues ou des généalogistes ne pèsent pas très lourd»

VOIR PAGE A 8: ANONYMAT



ERIC GAILLARD REUTERS

ÉCONOMIE

La France redevient une terre de prospection pétrolière

■ À lire en page B 5

INDEX

7	Annances..... B 2	Idées..... A 7
7	Avis publics.. B 4	Météo..... B 4
7	Culture..... B 8	Monde..... B 1
7	Décès..... B 2	Mots croisés.. B 4
7	Économie..... B 5	Sudoku..... B 4
7	Éditorial..... A 6	Télévision..... B 6

